

RÈGLEMENT

ÉDITION 2026



Le Prix d'excellence de l'Association des libraires du Québec (ALQ) souligne le travail exceptionnel d'un·e libraire. Créé en 2013, il reconnaît celles et ceux qui contribuent activement à faire rayonner la profession et la lecture au Québec. Ce prix s'adresse tant aux libraires d'expérience qu'à la relève.

Les candidatures sont acceptées du **17 mars au 10 avril 2026.**

— Pourquoi poser une candidature?

Recevoir le Prix d'excellence de l'ALQ, c'est :

- Recevoir une bourse de 5 000 \$ offerte par le ministère de la Culture et des Communications du Québec ;
- Recevoir un trophée original conçu par l'ébéniste Louis-Georges L'Écuyer ;
- Faire l'objet d'un portrait dans la revue *Les libraires* (version papier et web) ;
- Être honoré·e lors du Gala du Prix des libraires du Québec ;
- Participer gratuitement à l'édition suivante des Rencontres interprofessionnelles du secteur du livre ;
- Faire reconnaître votre expertise dans le milieu du livre, auprès des éditeurs, diffuseurs, médias et collègues libraires ;
- Accroître votre visibilité professionnelle, ce qui peut ouvrir la porte à de nouvelles collaborations dans le secteur du livre.

Chaque année, ce prix met en lumière le rôle essentiel des libraires dans la vie culturelle québécoise. Déposer une candidature permet de faire reconnaître un parcours professionnel, des initiatives et un engagement envers la profession.

— Qui peut soumettre une candidature?

Vous pouvez soumettre votre propre candidature si vous répondez aux critères d'admissibilité. Il est tout à fait légitime de faire reconnaître son parcours et ses réalisations.

Les candidatures peuvent également être soumises par :

- Des collègues libraires
- Des gestionnaires de librairie
- Des partenaires du milieu du livre (éditeurs, diffuseurs, représentant·e·s, etc.)
- Tout·e professionnel·le souhaitant souligner le travail exceptionnel d'un·e libraire

Que la candidature soit déposée par la personne elle-même ou par quelqu'un d'autre, elle sera évaluée selon les mêmes critères par le comité de sélection.

— Qui est admissible?

Les candidat·e·s doivent :

- Être libraire depuis au moins trois (3) ans
- Détenir un Certificat de qualification professionnelle Libraire, obtenu via le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) ou le Processus d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes expérimentées (PERCPE)
- Travailler dans une librairie membre de l'ALQ au moment du dépôt de candidature
- Ne pas être membre du conseil d'administration de l'ALQ ni du comité de sélection
- Ne pas faire partie du personnel de l'ALQ
- Ne pas être employé·e d'un éventuel commanditaire

Le prix est remis à une seule personne et ne peut être attribué qu'une seule fois à une même personne.

— Comment les candidatures sont-elles évaluées?

Les dossiers sont analysés par un comité de sélection composé d'un minimum de trois (3) et d'un maximum de cinq (5) professionnel·le·s du milieu du livre, incluant obligatoirement au moins un·e membre du conseil d'administration de l'ALQ.

Les candidatures sont évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence et impact des réalisations professionnelles
- Maîtrise des compétences essentielles du métier
- Dynamisme et engagement dans le milieu
- Contribution au rayonnement de la profession
- Esprit d'initiative
- Implication dans la communauté

Parmi les réalisations et engagements considérés : développement de nouveaux marchés, réorganisation de services, supervision de stagiaires, participation à des conférences ou formations, animation d'événements, implication dans des comités, publications à titre de libraire, etc.

Le comité de sélection peut décider de ne pas attribuer le prix s'il juge que les critères d'admissibilité ne sont pas remplis. Il peut également désigner deux lauréat·e·s ex æquo, auquel cas la bourse sera divisée à parts égales. Les décisions du comité sont finales et sans appel.

— Comment déposer une candidature?

L'équipe de l'ALQ assure une veille tout au long de l'année afin d'identifier des candidat·e·s potentiel·le·s. En début d'année, un appel à candidatures est lancé auprès des membres de l'ALQ via l'infolettre. Pour soumettre une candidature :

1. Remplir le formulaire de candidature.
2. Joindre les pièces justificatives requises.
3. Soumettre le dossier dans les délais indiqués.

Pour accéder au formulaire de dépôt des candidatures :
<https://www.alq.qc.ca/projets/prix-d-excellence>